



Stratégie de réduction de l'impact environnemental du bâti existant en Région de Bruxelles Capitale aux horizons 2030 – 2050

Estimation des impacts – Valeur ajoutée & Emploi



12 avril 2021

1. Introduction

La présente note a pour objectif de déterminer les impacts en termes de création de valeur ajoutée et d'emplois générés au travers de la stratégie rénovation bruxelloise. La valeur ajoutée se réfère à la valeur additionnelle d'un bien ou service en déduisant le coût des intrants utilisés pour le produire à partir de la phase précédente de production. L'emploi se réfère au nombre d'emplois additionnels créés.

Les impacts de la stratégie rénovation sur le secteur de la construction et sa chaîne de valeur ont été estimés à partir des données d'investissements fournies par Bruxelles environnements, des comptes régionaux publiés par la Banque nationale de Belgique et les tableaux entrées-sorties du Bureau fédéral du Plan. Les impacts résultant de la stratégie rénovation sur l'économie ont été appréhendés de manière directe et indirecte :

- Les **impacts directs** sont déduits des investissements initiaux réalisés. Les données relatives aux investissements sont converties en valeur ajoutée par application de ratios « valeur ajoutée/chiffre d'affaires ». L'emploi direct est déduit des coefficients « emplois/valeur ajoutée » disponibles ;
- Les **impacts indirects** comprennent les impacts au sein des autres acteurs de la chaîne de production (en ce compris les impacts sur les fournisseurs). Les effets indirects sont calculés à partir des effets directs par application des coefficients multiplicateurs (et soustraction des effets directs puisque le multiplicateur combine les deux effets).

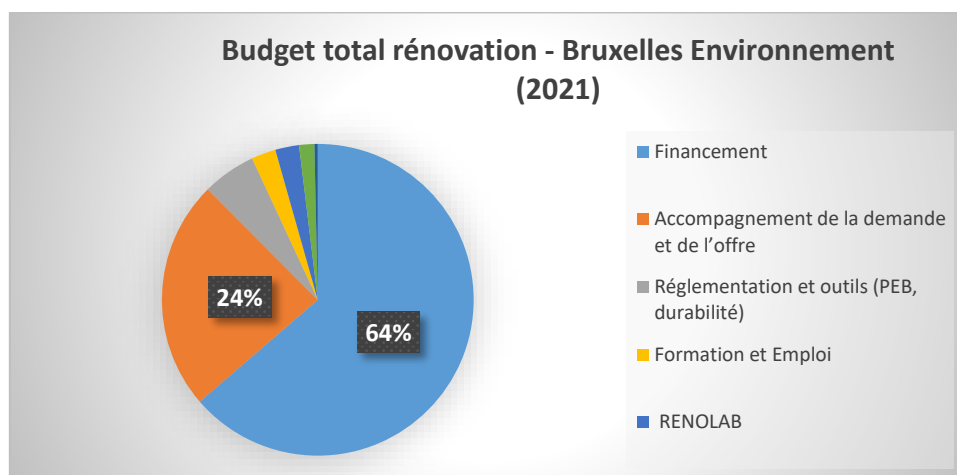
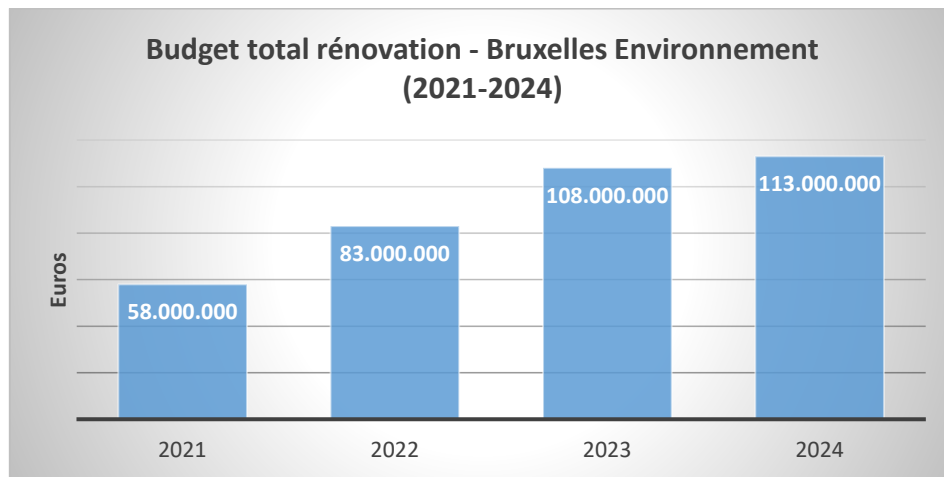


2. Investissements

Les données relatives aux investissements ont été fournies par Bruxelles Environnement. Il y a lieu de faire la distinction entre le budget « rénovation » qui sera alloué à Bruxelles Environnement et l'ensemble des investissements qui seront réalisés jusqu'en 2050 en vue d'atteindre les objectifs définis dans le cadre de la stratégie.

2.1 Budget total rénovation – Bruxelles Environnement

Un budget de près de 362 millions euros sera attribué à Bruxelles Environnement d'ici 2024 en commençant par une première enveloppe de 58 millions en 2021 pour atteindre 113 millions d'euros en 2024. En 2021, le budget de 58 millions se répartit principalement entre les postes suivants : Financement (36 millions – 64%) & Accompagnement de la demande et de l'offre (13 millions – 24%).





2.2 Investissements générés au travers des différentes actions de la stratégie rénovation

L'implémentation et le suivi de la stratégie rénovation au sein de la Région bruxelloise impliquera des investissements importants en vue d'aboutir à un parc de bâtiments durables. Le schéma repris ci-dessous reprend les estimations se basant sur l'effort à fournir pour atteindre une consommation de 100 kWh/m².

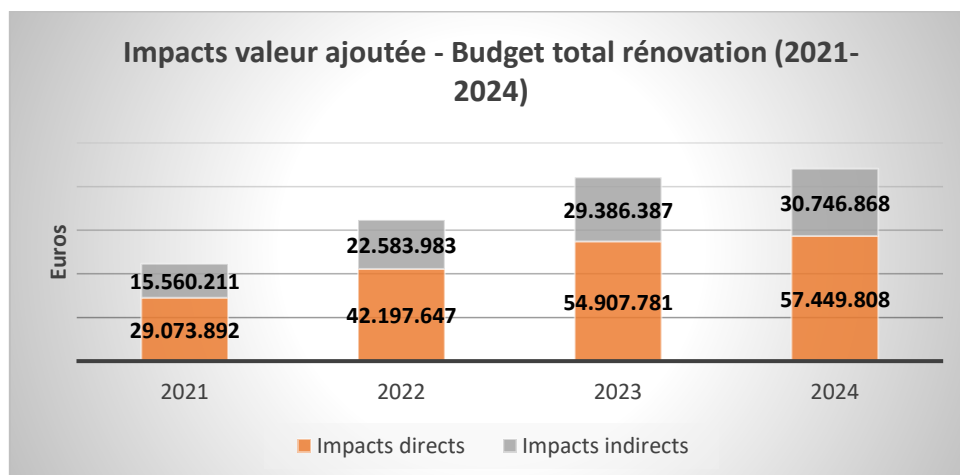
Secteur résidentiel	Secteur tertiaire	Service public
<p>⑩ 30 milliards d'euros pour le secteur résidentiel s'étalant entre 2021 et 2050 (soit 900 millions / année).</p>	<p>⑩ 20 milliards d'euros pour le secteur tertiaire (hors secteur public) s'étalant entre 2021 et 2040 (soit 1 milliard/année).</p>	<p>• 8 milliards d'euros pour le secteur public s'étalant entre 2021 et 2040 (soit 400 millions / année).</p>

3. Impacts socio-économiques de la stratégie rénovation

Les impacts ont été distinctement estimés pour le budget total de rénovation octroyé à Bruxelles Environnement (section 3.1) et pour les investissements générés au travers des différentes actions de la stratégie (section 3.2).

3.1 Budget total rénovation – Bruxelles Environnement

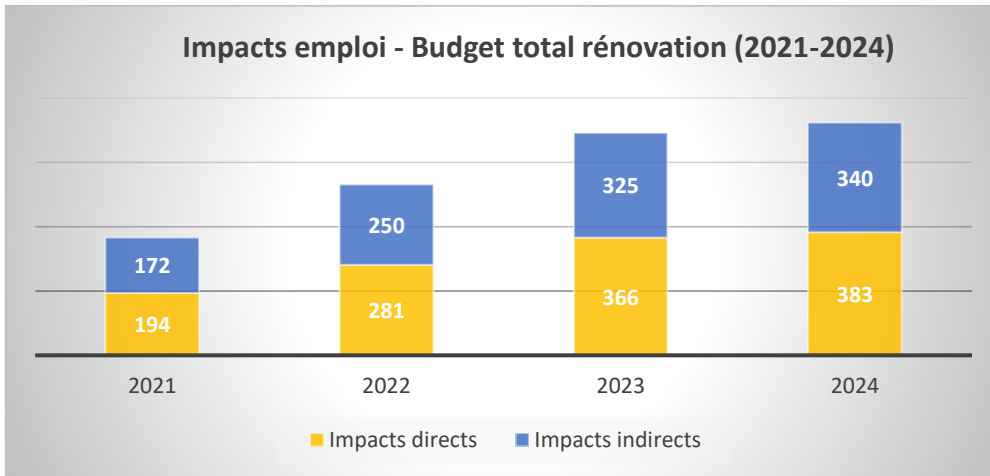
Nous reprenons ci-dessous une estimation des impacts directs et indirects du budget total de rénovation alloué à Bruxelles Environnement sur la création de valeur ajoutée et d'emploi. Au total, le budget alloué à Bruxelles Environnement (soit 362 millions d'euros) permettra de générer un peu plus de 183 millions de valeur ajoutée directe et environ 98 millions d'euros de valeur ajoutée indirecte. Une répartition annuelle de ces impacts est représentée ci-dessous.



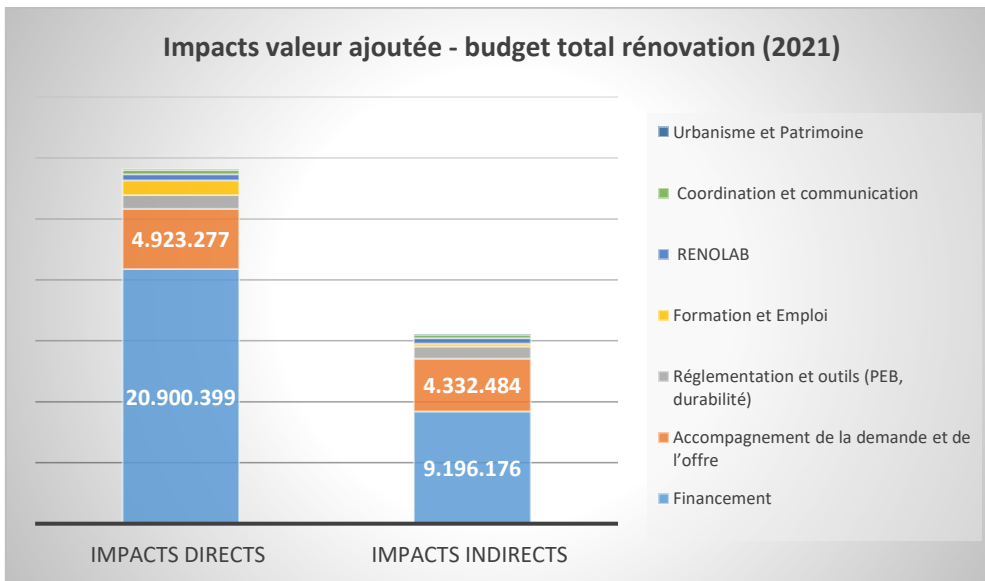
Au niveau de la création d'emploi, le budget total de rénovation permettra de générer près de 400 emplois en 2021 pour atteindre un peu plus de 700 emplois en 2024. Ces impacts incluent une estimation des impacts directs et indirects.

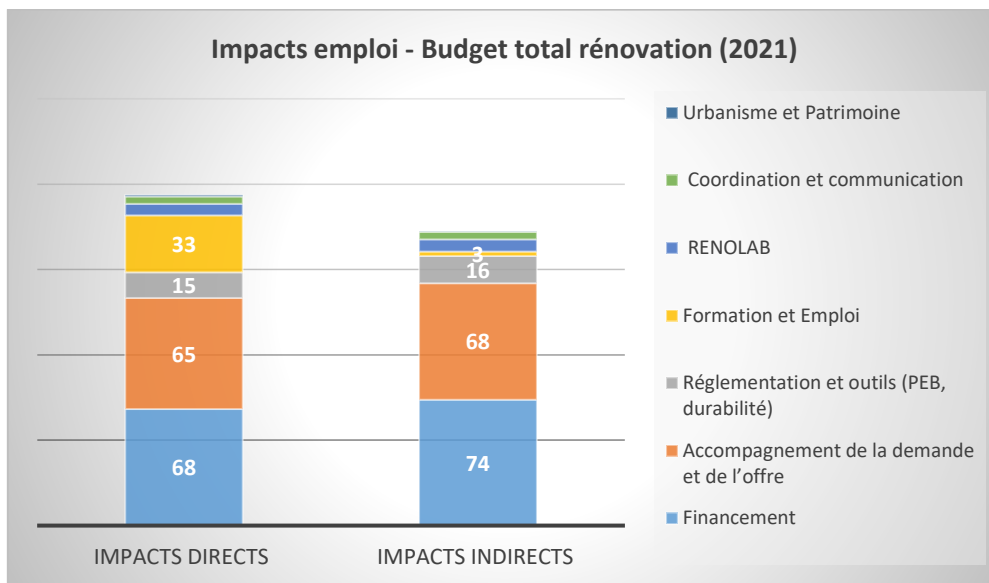


TECHNICAL ENGINEERING &
MAINTENANCE CONTROL



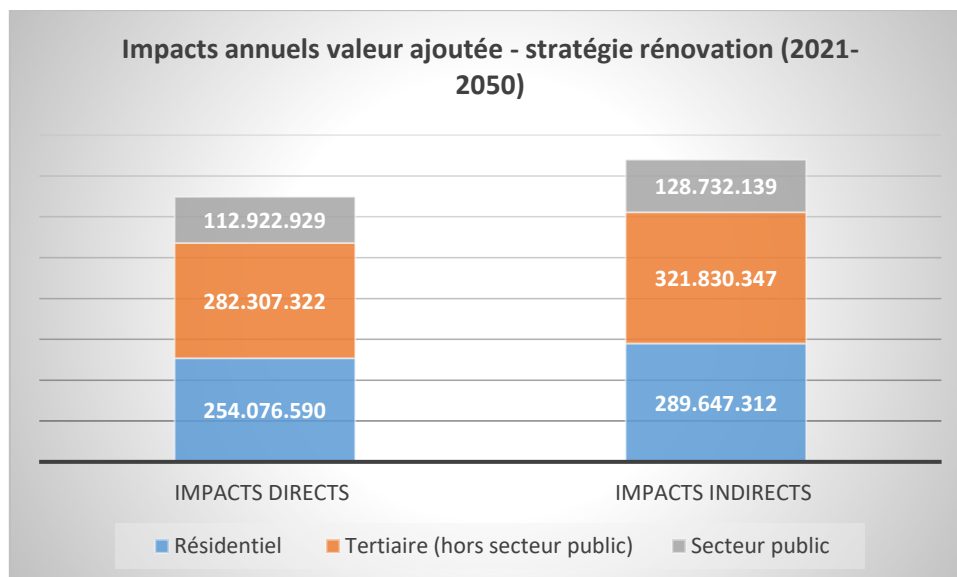
Plus spécifiquement, les impacts directs en matière de création de valeur ajoutée et d'emploi se focaliseront au niveau des activités de financement et d'accompagnement de la demande et d'offre. Le graphique ci-dessous reprend une estimation des impacts en matière de création d'emploi du budget total rénovation octroyé en 2021.





3.2 Investissements générés au travers des différentes actions de la stratégie rénovation

Comme mentionné précédemment, le suivi de la stratégie de rénovation va nécessiter des investissements importants. Environ 30 milliards d'euros pour le secteur résidentiel (entre 2021 et 2050), 20 milliards d'euros pour le tertiaire (secteur public non compris) et 8 milliards pour le secteur public (entre 2021 et 2040). Ces investissements importants vont entraîner à leur tour des impacts non négligeables en matière de création de valeur ajoutée et d'emploi que l'on estime respectivement en moyenne annuelle (pour les impacts directs) à 649 millions d'euros et un peu plus de 8.000 emplois.





TECHNICAL ENGINEERING &
MAINTENANCE CONTROL

